



CA Grand Troyes (Siren : 241000397)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Troyes
Arrondissement	Troyes
Département	Aube
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	23/12/1993
Date d'effet	23/12/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. François BAROIN

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1, place Robert Galley
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10000 TROYES
Téléphone	03 25 45 27 27
Fax	03 25 45 27 44
Courriel	marches.publics@grand-troyes.fr
Site internet	www.agglo-troyes.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	134 120
-----------------------------	---------

Densité moyenne 869,89

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Bréviandes (211000559)	2 591
10	Buchères (211000625)	1 524
10	Isle-Aumont (211001664)	521
10	La Chapelle-Saint-Luc (211000765)	12 752
10	La Rivière-de-Corps (211003116)	3 308
10	Les Noës-près-Troyes (211002571)	3 225
10	Moussey (211002522)	615
10	Pont-Sainte-Marie (211002886)	5 024
10	Rosières-près-Troyes (211003140)	4 097
10	Saint-André-les-Vergers (211003223)	11 938
10	Sainte-Savine (211003512)	10 640
10	Saint-Germain (211003298)	2 321
10	Saint-Julien-les-Villas (211003322)	7 088
10	Saint-Léger-près-Troyes (211003330)	798
10	Saint-Parres-aux-Tertres (211003462)	3 130
10	Saint-Thibault (211003520)	508
10	Torvilliers (211003702)	940
10	Troyes (211003744)	61 220
10	Verrières (211003934)	1 880

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 47

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydraulique</li> <li>- prévenir les inondations et de favoriser le libre écoulement des eaux, - assurer la construction, la réfection, la surveillance et l'entretien des digues de protection contre les inondations ainsi que les ouvrages de régulation du transit d'eau, - participer à la préservation et à l'amélioration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines du cours d'eau pour la gestion durable des usages et des milieux, - mettre en valeur les cours d'eau.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chauffage urbain</li> </ul> <p>Gestion du réseau de chauffage urbain de la Chapelle-Saint-Luc/Les-Noës-près-Troyes d'une part et de Troyes/Rosières-près-Troyes d'autre part, ainsi que toute extension desdits réseaux ou toute construction d'un nouveau réseau de chauffage urbain sur le territoire communautaire</p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</li> </ul> <p>Le Grand Troyes pourra réaliser toute étude générale sur l'état des ressources (recensement) dans un but de prévention et de pérennité à l'égard des usagers, ainsi que sur l'interconnexion des réseaux sur l'agglomération troyenne contribuant directement à l'intérêt communautaire.</p>

- Assainissement collectif

*En matière d'assainissement collectif, la communauté d'agglomération assure la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées et pluviales. S'agissant du réseau d'eaux pluviales, les équipements de surfaces intimement liés à la structure de la voirie (caniveaux, avaloirs et leur canalisation de raccordement...) restent à la charge des maîtres d'ouvrage concernés.*

- Assainissement non collectif

*En matière d'assainissement non collectif, la communauté d'agglomération assure le contrôle des installations correspondantes.*

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

*Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.*

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.*

- Lutte contre les nuisances sonores

- Qualité de l'air

- Autres actions environnementales

*Aménagement et mise en valeur des cours d'eau du territoire, à l'intérieur du lit mineur et du lit majeur : prévenir les inondations et favoriser le libre écoulement des eaux, assurer la construction, la réfection, la surveillance et l'entretien des digues de protection contre les inondations ainsi que les ouvrages de régulation du transit d'eau, participer à la préservation et à l'amélioration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines du cours d'eau pour la gestion durable des usages et des milieux, mettre en valeur les cours d'eau. Prise de la compétence GEMAPI par anticipation*

#### Services funéraires

- Création, suppression, extension, translation des cimetières et sites cinéraires

*- construction, aménagement, entretien et gestion du cimetière intercommunal situé à Rosières-près-Troyes, dont un site cinéraire, - construction, aménagement, entretien et gestion de crématoriums, ainsi que des sites cinéraires pouvant y être associés*

- Crématorium

*Construction, aménagement, entretien et gestion de crématoriums, ainsi que des sites cinéraires pouvant y être associés.*

#### Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

- Rénovation urbaine (ANRU)

#### Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

- Contrat local de sécurité transports

#### Développement et aménagement économique

*- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique*

*- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire*

*- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)*

#### Développement et aménagement social et culturel

*- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs*

*construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, organisation et soutien, le cas échéant e accompagnement des communes membres, des manifestations culturelles et sportives lorsque leur rayonnement intercommunal, régional ou national contribue au développement de l'image des fonctions métropolitaines de l'agglomération*

#### - Actions de soutien à l'enseignement supérieur

*Le Grand Troyes, en lieu et place des communes membres, exerce les compétences suivantes: - soutien et participation à l'implantation, au développement et à la valorisation de l'enseignement supérieur public ou privé et de la recherche sur le territoire communautaire, - définition, organisation et mise en oeuvre de services et d'action d'accueil, d'animation et d'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne sur le territoire du Grand Troyes, dans le respect des compétences des autres acteurs de la vie étudiante, notamment le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS). Cette compétence s'étend à l'organisation de manifestations, de forums ou de rencontres, dédiés aux étudiants sur le territoire communautaire, - gestion de l'espace de la maison des étudiants, situé sur le Campus des Comtes de Champagne et des services qui y sont proposés au public, - création, aménagement et gestion des infrastructures d'accueil des étudiants et chercheurs, - création, aménagement et participation à la gestion des établissements d'enseignement supérieur.*

#### - Activités culturelles ou socioculturelles

*organisation et soutien, le cas échéant en accompagnement des communes membres, des manifestations culturelles et sportives lorsque leur rayonnement intercommunal, régional ou national contribue au développement de l'image et des fonctions métropolitaines de l'agglomération*

#### - Activités sportives

*organisation et soutien, le cas échéant en accompagnement des communes membres, des manifestations culturelles et sportives lorsque leur rayonnement intercommunal, régional ou national contribue au développement de l'image et des fonctions métropolitaines de l'agglomération*

#### Aménagement de l'espace

##### - Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

##### - Schéma de secteur

##### - Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

##### - Constitution de réserves foncières

##### - Organisation des transports urbains

##### - Transport scolaire

##### - Plans de déplacement urbains

#### Voirie

##### - Création, aménagement, entretien de la voirie

##### - Signalisation

##### - Parcs de stationnement

#### Développement touristique

##### - Tourisme

*Le Grand Troyes exerce les compétences suivantes, en lieu et place de ses communes membres en coordination avec le Comité départemental du tourisme et le Comité régional du tourisme : - accueil et information des touristes, incluant notamment la définition, l'organisation et la mise en oeuvre du jalonnement touristique et hôtelier sur le territoire communautaire, - promotion touristique du territoire des communes membres du Grand Troyes incluant notamment: la communication touristique; la conduite d'une stratégie territoriale de promotion du tourisme d'affaires; la promotion des sites et équipements situés hors du territoire communautaire mais susceptibles de concourir au développement touristique de celui-ci. - coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local, - élaboration de services touristiques, organisation de manifestations de promotion touristique et commercialisation des prestations touristiques. L'exercice de ces compétences pourra prendre toutes formes, y compris la participation à des organismes et le soutien à des actions concourant à l'attractivité touristique du territoire communautaire, à l'exclusion des organismes et des actions relevant à titre principal de l'animation locale. Pour la mise en oeuvre de ces compétences, le Grand Troyes pourra décider de percevoir la taxe de séjour, sur le territoire communautaire et dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.*

#### Logement et habitat

##### - Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Politique du logement étudiant
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
Autres
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
- Autres
<i>Secours et lutte contre l'incendie, défense incendie</i>

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	SM pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO) (251001574)	SM ouvert	166 174
10	Syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne (251002085)	SM fermé	164 126
10	Syndicat départemental des eaux de l'Aube (SDDEA) (251001897)	SM fermé	309 694
10	Syndicat mixte aéroport de Troyes- Barberey (200004133)	SM ouvert	134 120
10	Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM ouvert	314 505

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)